

# Triialogue

Le magazine de la Fédération des Associations  
de Parents de l'Enseignement Officiel

Oct. Nov.  
Déc. 2016 n°84



Les 50 ans de la FAPEO

Retour sur les événements



Avec le soutien  
de la Fédération  
Wallonie-Bruxelles



**p.4** Ça bouge à la FAPEO - nouveaux outils **p.6** La FAPEO a fêté ses 50 ans  
**p.12** Des idées pour vos activités d'association de parents **p.18** Une école  
gratuite? Non peut-être! **p.20** Quelles sont les missions d'inspection dans les  
écoles? Regards croisés de deux inspecteurs **p.26** Cours de philosophie et de  
citoyenneté à l'école fondamentale: le devoir d'information est-il une faute?

**Octobre-Novembre-Décembre 2016**

**Responsable de publication :** Daphné Renders

**Conception visuelle :** Lisa Leloux - Bertha&Bertha

**Rédaction FAPEO :** Joëlle Lacroix, David Lecomte, Daphné Renders, Véronique de Thier, Flore Lecolier, Darleen Pollet, Sarah Gauthier et Christopher Jaumouille.

**Périodicité :** 4 numéros / an

Le contenu des textes n'engage que leurs auteurs.

**Instances où siège la FAPEO :** Commission de pilotage (COPI), Conseil de l'éducation et de la formation (CEF), Commission des Inscriptions Inter Réseaux (CIRI), Conseil supérieur des Centres Psycho- médico-sociaux (CPMS), Conseil supérieur de l'enseignement spécialisé, Conseil supérieur des allocations d'étude, Conseil supérieur des cours philosophiques, Conseil supérieur de l'éducation aux médias (CSEM), Commission consultative pour le transport scolaire, Commission de la Promotion de la Santé à l'Ecole (CPSE), Commission « Articles 41 » de la loi du 29 mai 59 - Interdiction de pratiques déloyales, Comité de pilotage décret intersectoriel, Conseils zonaux de l'alternance, Plate-forme associative de lutte contre l'échec scolaire, Plateforme de l'enseignement spécialisé, Centre d'étude et de défense de l'enseignement public (CEDEP), Plateforme francophone du Volontariat, Conseil des Femmes Francophones de Belgique - Commission enseignement, « Campagne Marguerite » -Infor Jeunes Laeken

Sources Illustrations de ce Triologue 84 : Fotolia

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

2

ACTUS

Le saviez-vous ?

3

Ça bouge à la FAPEO - nouveaux outils

4

DOSSIER  
LES 50 ANS DE LA FAPEO  
RETOUR SUR  
LES ÉVÈNEMENTS

La FAPEO a fêté ses 50 ans

5

La FAPEO en séance démocratique au  
Parlement de la Fédération  
Wallonie-Bruxelles le 28 novembre 2016

8

Des idées pour vos activités  
d'association de parents

12

ÉCOLES EN MOUVEMENT

L'école des Trèfles

16

Une école gratuite?  
Non peut-être!

18

LES MÉTIERS DE L'ÉCOLE

Quelles sont les missions d'inspection  
dans les écoles? Regards croisés  
de deux inspecteurs

20

PARENTS EN MOUVEMENT

« Les Chanterelles » recherche  
activement des familles d'accueil

22

ANALYSES

La famille traditionnelle,  
est-elle devenue ringarde?

24

Cours de philosophie et de citoyenneté  
à l'école fondamentale: le devoir  
d'information est-il une faute?

26

Brexit: un conflit de génération?

28

DÉCOUVERTES

Et pour jouer ?

30

La FAPEO a fêté ses 50 ans il y a peu, en 2016. Ce numéro revient notamment sur nos deux journées organisées pour la circonstance. Oui, la FAPEO a fêté avec honneur son anniversaire. Nous avons rappelé au monde politique nos combats et l'importance de la mobilisation parentale pour l'école publique et le bien de nos enfants.

Le 1er octobre, de nombreux parents, des « anciens » de la FAPEO, des personnalités politiques, ministres, bourgmestres, échevin-e-s, parlementaires, acteurs/actrices du monde de l'enseignement, des syndicats, etc. nous avaient rejoints pour une belle journée festive aux diverses activités.

Puis, le 28 novembre, au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la FAPEO interpellait à sa manière les députés. Par la projection de trois vidéos que notre équipe a réalisées en questionnant des parents et quelques enfants, la parole a été donnée à tous. L'hémicycle du Parlement était quasiment complet. De nouveau, beaucoup de monde avait répondu présent... enfin, côté parents, ceux qui avaient pu se libérer ou prendre congé pour l'occasion. Comme nous l'avons alors rappelé ce jour-là, nous demandons un « congé citoyen » qui permettrait aux parents désireux de participer à un Conseil de participation au sein de l'école ou encore de s'investir dans les instances de la FAPEO, de prendre pleinement possession de ce rôle et de cet engagement. Ce congé permettrait, à la manière d'un délégué syndical, de dégager du temps pour exercer son mandat. Par ailleurs, on pourrait prendre exemple sur nos voisins français où les parents bénéficient de 9 jours de « congé de représentation ».

Alain Maingain, représentant la ministre Marie-Martine Schyns malheureusement empêchée, a partagé son sentiment extrêmement positif à l'égard de notre organisation: « Quand

nous avons reçu cette invitation de la FAPEO, la ministre et moi avons d'abord pensé à une séance académique mais ce que nous avons eu ici, c'est une séance de démocratie participative ». C'est d'ailleurs dans un bel et long éloge de notre Fédération de parents qu'il clôturait ce dernier après-midi de notre anniversaire.

Ce numéro vous propose donc un retour sur ces différentes interpellations politiques et une place est donnée à un album-souvenir de cette journée.

Autre événement relativement rare et à saluer – nous lui consacrons ici quelques lignes – est l'ouverture d'une nouvelle école communale « Les Trèfles » à Anderlecht, dotée d'une architecture moderne et pensée pour les besoins des enfants.

Vous trouverez encore des résumés de nos dernières analyses, notamment sur le devoir d'information de la FAPEO, sur la parentalité et la mise en avant d'une association, « Les Chanterelles », qui organise l'accueil d'enfants porteurs d'un handicap dans des familles d'accueil.

En ce début décembre sont sortis les documents finaux de propositions dans le cadre du « Pacte pour un enseignement d'excellence ». Depuis lors, il nous faut éplucher ce projet pour une école repensée et nous pencher sur les propositions. N'oubliez pas que par la voix de la FAPEO, ce sont les parents, vous avez tous votre mot à dire.

Dans tous les cas, il me reste vous souhaiter à toutes et tous, de la part du CA et de toute l'équipe de FAPEO, une excellente année 2017.

Bonne lecture...

**Luc Pirson**  
Président  
de la  
FAPEO



# Le saviez-vous?

**Daphné Renders**

Chargée de mission à la FAPEO

## Arrivée de Sarah



Dernière arrivée dans l'équipe du secrétariat général, Sarah Gauthier prend

petit à petit ses marques. Chargée de la région de Namur, n'hésitez pas à la contacter sur notre numéro général, le 02/527.25.75 ou par mail à [sarah.gauthier@fapeo.be](mailto:sarah.gauthier@fapeo.be) ou [namur@fapeo.be](mailto:namur@fapeo.be). Elle se fera un plaisir de vous répondre et de venir vous soutenir directement dans vos écoles.

## 1 sur 5

Un jeune sur cinq entre 12 et 18 ans se mutilé ou se blesse volontairement. Ce sont donc des dizaines de milliers de jeunes qui se griffent ou se taillent les bras parce qu'ils sont traumatisés ou se sentent mal dans leur peau. L'automutilation gagne du terrain sur les réseaux sociaux et est même devenue une très macabre culture alternative ... il suffit de connaître les bons hashtags pour trouver des photos, des conseils et des encouragements afin d'aller toujours plus loin et plus profond. Touchant les enfants issus de tous milieux familiaux ou sociaux, les jeunes connaissant une adolescence difficile sont plus sensibles à ce genre de pratiques. Très difficile à détecter, le phénomène est souvent largement ignoré des parents.

## 1 sur 7

D'après le dernier « Baromètre social 2016 », 14 % des élèves bruxellois, soit 1 sur 7, inscrits en 1ère secondaire ont déjà accumulé deux ans de retard scolaire. Ce sont les communes les plus pauvres de la capitale qui enregistrent les taux les plus élevés. Une démonstration supplémentaire du lien entre précarité et difficultés scolaires sur lesquelles il est indispensable d'agir pour que chaque enfant puisse avoir les mêmes chances de réussite.

## 1h20 / jour

D'après une enquête de l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes (IEFH), une femme consacre quotidiennement une heure et vingt minutes de plus qu'un homme aux tâches ménagères. Elle consacre également, en moyenne, 15 minutes de plus aux enfants, sauf s'ils sont jeunes parce qu'on grimpe alors à 1h15 de plus. Malgré tout, il reste important de signaler que le temps consacré par les pères au soin et à l'éducation est en augmentation depuis les années 90', même si cette évolution stagne ces dernières années.

## 30,2%

À Bruxelles, la répartition des diplômes est très paradoxale par rapport aux autres régions du pays. En effet, Bruxelles compte le plus haut taux de 25-64 ans ayant au maximum le diplôme du secondaire inférieur, soit 30,2% d'entre eux, mais également le plus haut nombre de diplômé-e-s de l'enseignement supérieur pour la même tranche d'âge puisqu'ils représentent 43,4%. Il est à noter que de très nombreuses personnes issues de l'immigration qui ont étudié à l'étranger n'ont pas de diplôme reconnu comme équivalent en Belgique.

## Inscriptions

Comme chaque année, nous approchons de la période des inscriptions en 1ère année du secondaire. Voici un récapitulatif des différentes démarches à entreprendre:

- Jusqu'au 27 février 2017: période d'information
- Le 3 février au plus tard : réception du Formulaire Unique d'Inscription (FUI)
- 6 mars - 24 mars 2017 : Enregistrement des demandes d'inscription dans l'école de premier choix sans recours à l'ordre chronologique
- Fin mars : confirmation des écoles si vous obtenez une place directement, sinon classement par la Commission Interréseaux des Inscriptions (CIRI)
- 25 mars - 1er mai : aucune demande d'inscription ne peut être enregistrée
- Fin avril : courrier de la CIRI pour vous informer de votre classement
- 2 mai : reprise des inscriptions par ordre chronologique

# Ça bouge à la FAPEO Nouveaux outils

**Flore Lecolier**

Conseillère pédagogique à la FAPEO

Ces quatre premières vidéos sont accompagnées d'un livret pédagogique qui sera un soutien à la création de nouvelles associations de parents. La brochure « Une Association de parents dans votre école? Un droit! » résume en quelque sorte le contenu des quatre capsules et permet aux associations de parents de la diffuser auprès de leurs parents afin de les mobiliser à les rejoindre.



Des nouveaux outils d'animation et de communication ont été lancés le jour de fête des 50 ans de la FAPEO, le 1<sup>er</sup> octobre dernier. Dans un souci de créer des outils proches des parents et qui permettent la discussion dans nos animations de réunions d'associations de parents, nous avons créé quatre capsules d'animation.

La première capsule « **Qu'est-ce qu'une association de parents?** » vous explique avec quelques traits d'humour comment créer une association de parents. La mobilisation des parents à s'investir ne fut-ce que quelques heures pour l'association de parents, n'est pas toujours chose aisée. Nous avons voulu donner la parole aux parents de nos associations afin de donner à d'autres parents - et particulièrement les nouveaux parents ou les parents sans association - l'envie de se mobiliser.

La deuxième capsule explique « **Qui fait quoi?** » au sein de l'Association de parents, tout cela agrémenté de caricatures. Vous pouvez y découvrir ce qu'on attend d'un-e président-e, d'un-e trésorier-e, d'un-e secrétaire mais également d'un parent-relai. Si vous avez envie de vous investir dans une fonction-clé de l'AP, n'hésitez pas, nous sommes là pour vous aider. Nous avons voulu montrer par quelques traits grossis, les différentes tâches mais pas de panique, c'est avant tout avec votre cœur que vous investirez cette fonction ...

La troisième est consacrée à « **la réalisation de projets** » que mènent nos associations de parents et pourront en inspirer d'autres. Trop de devoirs à l'école? Des frais de garderie trop cher? Les abords des écoles trop dangereux? Pas assez de convivialité entre parents, élèves et enseignant-e-s? Des associations de parents ont mené des projets constructifs afin d'améliorer les conditions de vie des élèves. Et vous, dans votre école, que pourriez-vous mettre en place comme projet?

La quatrième, celle sur le « **Conseil de participation** » vous expliquera comment les parents peuvent investir cette structure. Le Conseil de Participation est le lieu-type de la démocratie au sein de l'école. En effet, on y retrouve tous les acteurs de l'école, y compris les parents. Institué depuis 1997, toute école devrait en avoir un ... Si ce n'est pas le cas chez vous, n'hésitez pas à prendre contact avec nous. Nous sommes là pour vous accompagner.

La FAPEO, en constante évolution, essaie d'offrir à son public des outils adaptés à son temps, accessibles et qui motivent les parents à se mobiliser. Toutes ces capsules vidéos ne sont qu'un point de départ puisque d'autres suivront sur différentes thématiques. C'est donc une affaire à suivre ...

**N'hésitez pas à faire nous faire part de vos remarques constructives, conseils ou suggestions, nous ne sommes qu'au début d'une longue série ...**



# Les 50 ans de la FAPEO fêtés en beauté

---

**Darleen Pollet**

Chargée de mission à la FAPEO

---

Parents, enfants, militant-e-s, partenaires, politiques, membres et ancien-ne-s membres du Conseil d'administration, permanents du Secrétariat général, nous étions tous là le 1er octobre 2016. Nous avons fêté ce jubilaire sous forme de fancy-fair revisitée. En effet, la journée se voulait ludique, drôle, festive, mais aussi interpellante, réflexive, pleine de sens.

On peut dire que ce fut une journée haute en couleurs, en rencontres, en discussions, en échanges et en émotions.

Cette journée, c'était ...





350  
personnes  
présentes

1803€  
dépensés  
pour la rentrée  
à la pêche  
aux  
coûts scolaires

4203  
sauts dans  
les châteaux  
gonflables

sourires  
5207

17  
jobistes  
ultra motivés

54  
barbes à papa

12 pinatas  
luttant contre  
les inégalités scolaires  
explosées

250  
mini-éclairs au chocolat  
réalisés avec  
Carlo de Pascale



**37**  
minutes de  
cyclodanse

**61**  
minutes de  
fou rire  
avec  
Bruno Coppens

**5**  
partis démocratiques  
au rendez vous

**79**  
interpellations  
enregistrés au  
vidéomaton

**23** parents  
très volontaires  
du CA et de l'AP de l'ARA

**453 km** parcourus  
en camion  
**1** programme  
embelli **17 fois**  
**2500 kg** de matériels  
amené à l'**Athénée**  
**Royal d'Auderghem**



# La FAPEO en séance démocratique au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles le 28 novembre 2016

---

**Joëlle Lacroix**  
Secrétaire générale

---



Véronique Barbier

## Un jubilaire en deux temps...

Après un 1er octobre festif rassembleur, le rendez-vous démocratique du 28 novembre au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a réuni près de 100 personnes, à l'invitation conjointe de Monsieur **Philippe Courard**, président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la FAPEO. L'hémicycle était pratiquement rempli de parlementaires, d'enfants, de parents, de bourgmestres et échevins, de représentants de fédérations de Pouvoirs organisateurs, de représentants de syndicats et de responsables d'associations. **Alain Maingain**, expert auprès du Cabinet de Madame la ministre Marie-Marie Schyns et représentant cette dernière a conclu cette séance démocratique. **Véronique Barbier**, journaliste à la RTBF, a animé avec brio cet après-midi.

## Le vidéomaton en relais des préoccupations des parents

Le 1er octobre, vous étiez nombreux, enfants, jeunes et parents, à déposer un témoignage, une interpellation à adresser au monde politique ce 28 novembre dans notre vidéomaton. Ensuite, à l'occasion de nos rencontres dans les associations de parents, la collecte de vos préoccupations s'est poursuivie. Et celles-ci ont été présentées sous forme de séquences enregistrées en guise d'amorce aux débats.



## «Le véritable enseignement n'est point de te parler mais de te conduire »

C'est par ces mots de Saint-Exupéry (Citadelle, 1948) que Philippe Courard nous a accueillis. D'emblée, ce dernier a mis l'accent sur le nécessaire partenariat entre les parents et l'école. *Partenariat qui, pratiquement, n'est pas si évident, (...) tout en déconstruisant et dépassant les préjugés qui ont la vie dure.* Ce partenariat doit être intégré dans *des espaces de rencontre qui permettent d'instaurer et de restaurer les bonnes relations et de faire remonter les préoccupations (...) dans le respect des prérogatives de chacun.*

## Faire bouger les choses: une partie de ping-pong ?

La capacité des parents à se mobiliser et à participer collectivement, en tant qu'acteurs de la communauté éducative, a été fortement questionnée. Une forme de « congé citoyen », à l'instar des congés syndicaux dans le milieu professionnel pour permettre aux délégués de mener à bien leur mandat représentatif, ne permettrait-il pas aux parents exerçant un mandat de représentation au sein de leur établissement de le mener à bien ? **Michael Verbauwhede**, député régional PTB à Bruxelles, se déclare plutôt favorable à une telle revendication.

### Paroles d'élèves :

- Oui un endroit pour parler du bien et du mal
- Un cours pour parler de ce qu'on pense,
  - Avoir un espace de parole, mener des projets
- Et un cours d'anglais et d'informatique
- Et une étude dirigée pour être aidé
- Et en voix off: moi je n'ai pas osé le dire... mais je ne veux pas de devoirs après l'école, je n'étais pas d'accord avec lui
- On veut plus de démocratie directe
- Les délégués de classe, ce ne sont pas que des facteurs

Nos témoins racontent la difficulté de créer une association de parents dans chaque école pour construire ensemble, du manque d'obligation d'organiser un conseil de participation actif et régulier dans tous les établissements, du rôle effectivement joué par les délégués de classe dans les écoles et des possibilités données aux plus jeunes à l'école fondamentale de devenir également acteur de leur vie scolaire.

**Aziz Mouaouia**, président de l'Association de parents de l'école 1 « La Rose des ventes » à Molenbeek interpelle l'assemblée au sujet d'un mode de fonctionnement récurrent: celui du renvoi de la responsabilité à d'autres niveaux de pouvoir quand des parents mobilisés mettent collectivement sur la table une difficulté: en l'occurrence, la suppression d'une étude dirigée dans une école au public fragilisé. Qui de la direction d'un établissement scolaire, du pouvoir organisateur, de la Fédération, prend des décisions pour régler les problèmes? Ce sentiment de fin de non-recevoir par les responsables ou d'insuffisance de dialogue est palpable.

**Fabrice Cumps**, échevin de l'enseignement à Anderlecht rassure: *oui, les parents posent un acte citoyen quand ils interpellent le pouvoir organisateur de leur école et les informent de difficultés; et oui, trouver des équilibres entre les écoles et les quartiers, c'est la responsabilité des politiques: il faut laisser aux politiques le choix des politiques qu'ils font.*

À la question de Mme Barbier: *Alors, les parents sont-ils des empêchements de tourner en rond?* **Michèle Masil**, directrice de l'école communale de Tivoli, à Laeken, en milieu très défavorisé: non! La place des parents est dans l'école, il faut construire ensemble, pour mieux se connaître, faire tomber les préjugés, parler des valeurs communes.

Et **Brigitte Boucher**, directrice de l'école Catteau-Aurore de rajouter: faire une école où les parents ont des choses à dire ... passe d'abord par une sensibilisation de l'équipe pédagogique.

**Fanny Constant**, secrétaire générale du Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces explique quant à elle qu'entre institutions, la sienne et la FAPEO, le partenariat s'est installé ces dernières années, questionnant régulièrement cette relation « familles-écoles ». Au-delà de ces relations institutionnelles, Fanny Constant insiste sur les relations au quotidien dans les écoles, de 7h à 18h: tous les jours, le contact au quotidien, à l'arrivée des enfants, au départ des enfants, les relations dépassent une relation institutionnalisée. Comment est-ce que cette relation quotidienne s'installe pour le confort de l'enfant? Pour elle, au-delà des associations de parents, il n'y a pas dans les écoles assez d'espace de dialogue.

**Isabelle Stommen**, députée communautaire CDH, renforce à son tour: la relation professeur, parent(s), élève, c'est très important. Et le problème pour se faire rencontrer tout le monde est encore plus crucial dans le secondaire. (...) tout faire pour que l'accès à l'école soit possible pour tous les parents.



Philippe Courard

## Des plaintes, certes, mais des faits à entendre

Gratuité et repas chauds accessibles pour les plus démunis, pauvreté et lutte contre les inégalités, qualité des équipements, garderies scolaires et accueil extrascolaire, harcèlement, temps de repas convivial, toilette, niveau d'enseignement, évaluation des élèves, enseignement plus individualisé, cours philo, évaluation des profs. Ouf, là c'est dit. Parfois pas gai à entendre, on est d'accord, mais le jeu proposé a consisté à s'en faire le relais. Trois focus ont été opérés, sur la question de la cantine, de la gratuité et celle de l'évaluation des élèves.

## Pas le temps, trop de bruit, pas d'espace, ça va trop vite, ce n'est pas bon, trop cher!

**Carlo de Pascale**, chroniqueur à la RTBF, rebondit sur ces mots: *Moi, la cantine j'aime pas quand on fait des files comme ça (...) je voudrais que la table et les couverts soient prêts. Ce dont témoigne cet enfant, c'est que manger un repas à la cantine, c'est prendre le temps de s'occuper de soi pour manger ensemble (...) dans la convivialité. C'est encore une autre dimension que l'éducation au goût et que celle de la diététique.*

**Barbara Trachte**, députée communautaire Ecolo, se réfère, en y renvoyant l'assemblée, à une étude toute récente<sup>1</sup> de l'Observatoire de l'Enfance de la Commission communautaire française, d'octobre 2016, par Stéphane Aujean, qui met en avant les conditions inappropriées dans lesquelles les enfants sont placés à midi, dans ce temps de pause qui est loin d'en être un.

De concert, **Alain Maingain et Fabrice Cumps** s'exclament que *c'est un choix du politique*, local, de s'emparer de ce problème d'infrastructure, qui répond à des attentes et qui doit s'intégrer à l'affectation des subventions de fonctionnement.

## Gratuité et pauvreté, parlons-en!

**Chantal Massaer**, directrice à Infor Jeunes Laeken rappelle à juste titre les faits de refus d'octroi du CEB ou du CESS si les factures ne sont pas payées, l'affichage du nom des enfants en défaut de paiement, des enfants sanctionnés parce qu'ils n'ont pas l'argent demandé en poche, des enfants qui n'ont pas accès au repas chaud de la cantine faute de moyens alors que c'est le seul repas chaud de la journée, des voyages pédagogiques à 1800€ ici contre 280€ ailleurs!

**Pierre Doyen**, pour le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté complète, à son tour en insistant sur l'obligation faite aux familles en situation de pauvreté de jongler avec les dépenses et de poser des choix, en conseil de famille: quels sont les besoins de chacun ce mois et qu'est-ce qui peut attendre le mois-prochain? Il est bien question ici de besoin de première nécessité mis en balance avec les frais réguliers demandés par l'école. *L'argent nuit aux relations dans les familles et nuit aux relations avec l'école.* Un exemple concret: la pratique des collations collectives saines. Un beau principe mais ... *le biscuit de chez Lidl, c'est tout ce qu'ils sont en capacité de faire. Et ce n'est pas pour cela qu'ils ne sont pas de bons parents!*

**Olga Zhiren**, députée communautaire PS, évoque un temps où des dispositifs de coopératives existaient, tant pour les repas chauds que pour les fournitures, en toute discrétion. Olga Zhiren insiste également sur la nécessité de faire des choix pédagogiques de lieux d'excursion, en fonction des moyens de tous et pas de quelques-uns!





Alain  
Maingain

## Mais qui a imposé les points et le bulletin comme mode d'évaluation partout ?

C'est par cette question que **Michèle Masil** reprend la parole. Résultat ? Eh bien, après beaucoup de recherches législatives notamment, impossible de trouver le moindre texte qui impose cette méthode d'évaluation ! Autonomie pédagogique oblige, l'école peut sortir de ses habitudes en créant son propre système d'évaluation et de communication aux parents. Une école sans points, c'est donc possible et permis.

Le saviez-vous ? Une école sans comparaison, sans compétition, qui évalue le processus d'apprentissage, qui autorise, sans sanction, le droit à l'erreur pour ses vertus formatives, qui ne met pas l'enfant en échec, qui fait du coup que les parents ont moins peur de venir en classe pour rencontrer le professeur, qui génère une meilleure estime de soi, qui génère moins de violence... Bref, une école qui met en place un système positif qui respecte le rythme de chaque enfant. *Faut oser... faut bousculer les manières de faire conclut cette directrice.* En écho, **Françoise Père**, échevine de l'instruction à Forest, souligne l'adoption d'un projet d'école sans points qui met l'enfant au centre des apprentissages, dans sa commune : *même si les parents ont un peu peur au début ils finissent par voir que ça marche.*

et demain?

Les mots de la fin reviennent à **Alain Maingain** : *Le monde politique ici présent ne peut que se réjouir d'un tel échange, ouvert et riche, avec la société civile. On invoque - souvent abstraitement - la « démocratie participative ». Nous venons de vivre la démocratie participative concrètement avec ce qu'elle a de plus positif : le débat d'idées, l'expression des préoccupations immédiates, des pistes d'actions. C'est d'autant plus exaltant qu'il s'agit ici de la cause de l'École, de l'avenir des générations montantes, des fondements de notre société. L'École de tous, l'École pour tous ! On ne fait pas l'École sans ses acteurs et partenaires. (...) Quant aux parents, il importe de relancer la dynamique des conseils de participation et de construction collective du projet d'établissement. C'est à ce niveau que peuvent entre autres être abordées des questions comme l'objectivation et le contrôle des frais scolaires, la promotion de la santé et de l'hygiène à l'école, l'organisation locale des temps péri- et parascolaires... (...) Nul doute que la FAPEO sera aux avant-postes de ces chantiers. Par rapport aux orientations du Pacte auquel vous avez contribué, il y aura à tenir, à moyen et à long terme, un rôle de vigilance. Dans le champ politique, il faut toujours être vigilant. Il y aura aussi un rôle d'engagement. Au cœur du fonctionnement démocratique, à fortiori dans le processus de la démocratie participative, il y a l'engagement citoyen. Cette vigilance et cet engagement vous les concevez de surcroît au bénéfice de l'École publique, par essence « l'École du bien commun ». Depuis cinquante ans, c'est votre fidélité et votre honneur. Bon anniversaire.*

# Des idées pour vos activités d'associations de parents

Lors de nos réflexions pour organiser les 50 ans de la FAPEO, Lors de nos réflexions pour organiser les 50 ans de la FAPEO, nous voulions atteindre un premier objectif, celui de passer un moment convivial et festif tous ensemble enfants, parents, militant-e-s, partenaires, politiques, ... afin de fêter cet évènement.

## Darleen Pollet

Chargée de mission à la FAPEO

C'est pourquoi nous avons lancé l'idée d'organiser une fancy fair composées, comme il se doit, de différents stands tels que la pêche aux canards, les châteaux gonflables, la balade en poney, le jeu de massacre, jeux de rôles ...

Lors de la construction de cette journée, nous voulions surtout qu'il y ait du sens et, par le biais de ces activités "classiques" et "à succès", amener la discussion, la réflexion, le débat. C'est pourquoi, nous les avons mises à notre sauce.

Nous vous proposons ici un petit descriptif des stands proposés lors de cette journée en espérant que vous aussi, dans vos associations de parents, vous pourrez vous les réapproprier et les mettre à jour selon vos réalités d'école et de parents.



## On n'est pas des canards

La pêche aux canards, on connaît. On paie une « fortune » pour pêcher quelques canards en espérant que nos enfants obtiennent un maximum de points pour pouvoir choisir une babiole parmi les babioles proposées.

Ici, nous vous proposons une configuration différente en utilisant cependant le matériel nécessaire pour une pêche aux canards, c'est-à-dire cannes, canards et bac d'eau. Avec les euros obtenus sous les canards, les participants étaient invités à budgétiser une rentrée scolaire. Nous avons prévu des tableaux reprenant des listes de fournitures et activités à payer au cours d'une année.

Si vous désirez le mettre en place en tant qu'association de parents, n'hésitez pas à utiliser vos propres listes de fourniture afin de coller encore plus à vos réalités. Nous pouvons vous envoyer les listes par mail.

On vous propose comme affiche pour présenter le stand :

« L'école est gratuite en Belgique...paraît-il... Combien coûte un classeur ? Une équerre, une mallette, un repas chaud, les classes vertes ? Le savez-vous ? Vous l'ignorez ? Les canards vont vous l'apprendre.

Pars à la pêche au gros ! Chacun aura droit à 7 canards maximum mais il y en a qui rapportent plus que d'autres... Peut-être gagneras-tu assez d'argent pour payer le matériel et les dépenses demandées par l'école ... ou pas ! Est-ce qu'on part tous avec les mêmes chances ? Mais tout au long du jeu, pose-toi la question : est-ce qu'on ne te prendrait pas toi aussi pour un canard ? »



## Des paroles en l'air comme des nuages noirs, éclatez-les!

Pour ce stand, nous avons un peu bricolé. On a retroussé nos manches, gonflé des ballons de baudruche, coupé des morceaux de journaux et enfin (le meilleur pour la fin) plongé nos mains dans la colle à tapisser afin de recouvrir le ballon de papier journal. Après avoir laissé sécher, nous recommençons la même opération afin de consolider la pinata qui sera alors plus difficile à exploser. Quand c'est sec, on peut alors éclater le ballon à l'intérieur (qui ne sert plus à rien), puis introduire des bonbons emballés dans la pinata. Pour terminer, on recouvre le trou avec des morceaux de journaux à nouveau enduits de colle.

Une chose est sûre : la création de ces pinatas est déstressante, on fait cela ensemble, on papote et on réfléchit aux inégalités qu'on a envie de détruire. Quand les pinatas sont sèches, on peut les peindre et noter des messages dessus. Il faut également prévoir deux petits trous et de la corde pour le système d'attache en hauteur.

Lors de votre événement, accrochez vos pinatas en l'air, prévoyez un bandeau et un grand bâton qui permettra de la détruire. Quand elle sera explosée, plein de bonbons tomberont. Effet garanti!

On vous propose comme affiche pour présenter le stand :

**Avez-vous déjà entendu ceci ?**

**Le redoublement, c'est bien ! Il en avait besoin !**

**Les filles en français et les garçons en math !**

**Vous êtes prof ? Vous êtes en vacances alors...  
ou en grève ...**

**Les jeunes sont tous des fainéants maintenant !**

**Les parents sont tous démissionnaires !**

**L'école ? Ça sert à trouver un boulot bien payé !**

**Le qualifiant c'est pour les mauvais élèves**

**Les filles font de la danse et les garçons du foot...**

**Êtes-vous d'accord ? Si oui, expliquez-nous pourquoi ...  
Si pas, prenez le bâton et éclatez ces paroles en l'air  
comme autant de nuages noirs ! Et si on changeait  
enfin tous ces clichés et freins à l'épanouissement des  
jeunes à l'école et en dehors ? Et si on entrait dans une  
école du XXIème siècle ?**



## Qui a le droit scolaire ?

Ici, notre partenaire était Infor Jeunes Laeken qui nous a proposé un jeu de rôle sur base de la thématique scolaire. Les participants se sont mis dans la peau d'un directeur, d'un enseignant, d'un éducateur, pour par exemple discuter de l'exclusion d'un élève. Le principe était de voir comment réagir dans certaines situations mais aussi faire aller son imagination pour trouver d'autres solutions que celles existantes dans l'enseignement actuellement.

On vous propose comme affiche pour présenter le stand :

**Viens t'essayer au droit scolaire. Endosse en fonction de ton inspiration les rôles contrastés des parents, du directeur d'école ou du permanent d'Infor Jeunes.**

**Vis en direct le stress d'une exclusion, d'une inscription difficile, d'un recours contre une décision du conseil de classe ou encore confronte-toi à une orientation vers l'enseignement spécialisé.**





## Venez massacrer les inégalités et les discriminations!

Ce stand était un pur jeu de massacre comme on le connaît tous sauf qu'il n'était pas simplement question de détruire la pyramide mais bien de lutter contre des clichés et discriminations.

Pour la réalisation, il nous a fallu des boîtes de conserves cylindriques mises en couleur et sur lesquelles nous avons inscrit des discriminations.

On vous propose comme affiche pour présenter le stand :

**Tous les enfants ne sont pas égaux devant leur scolarité et dans la vie en général, il existe des critères et sources de discriminations aussi diverses que variées ... Doit-on lutter ou non contre ces discriminations flagrantes ou plus insidieuses ? A-t-on le temps et les moyens de se concentrer là-dessus ? Les participants vont faire tomber différents critères de discriminations et faire en sorte que la pyramide de situations égalitaires soit plus stable et durable.**

**On ne s'est jamais moqué de toi ?**

**Tu ne t'es jamais senti rejeté-e, vexé-e ou harcelé-e ?**

**Trop con-ne !**

**Trop laid-e !**

**Trop pauvre !**

**Sale étranger-e !**

**Ça ne fait pas plaisir... Les discriminations, le racisme, le sexisme, l'homophobie se manifestent aussi dans l'école.**

**Prends une balle et fais un massacre rose contre ces méchancetés !**

**Détruire ne suffit pas. Une école gratuite, sans échec, inclusive, bienveillante, citoyenne et ouverte à tous sont des combats de tous les jours dans lesquels l'école doit construire des solutions bleues....**

**Mais comme souvent, il est plus facile de détruire que de construire.**

## Mon cartable est-il plus lourd que mon petit-frère de 2 ans ?

Une activité, on peut dire typique que l'on retrouve dans les fêtes d'école, est le poids d'une corbeille de fruits/légumes/produits locaux... Le but étant d'être le plus proche du poids réel afin de gagner ce lot.

Ici, le principe est le même sauf que c'est un essentiel de l'élève, le cartable, qu'il faut estimer.

Cette activité permet de parler du bien-être des élèves devant parfois (même trop souvent) porter des cartables beaucoup trop lourds.

On vous propose comme affiche pour présenter le stand :

**La Fédération Olympique de l'Enseignement vous invite au championnat de porté de cartables !**

**Voici les records actuels des différentes catégories :**

**Moins de 5 ans : 10 kilos**

**Entre 5 et 10 ans : 50 kilos**

**Entre 10 et 15 ans : 100 kilos**

**Entre 15 et 18 ans : 1 tonne**

**Bonne chance à tous !**

**On plaisante à peine. Saviez-vous que le poids maximum d'un cartable ne peut dépasser le dixième du poids de l'enfant. Faites le test !**

## Une brique dans l'école

Le CEF (le Comité des Etudiants Francophones) nous a proposé cette activité qui dure en moyenne 1h30. Le principe étant de réfléchir de A à Z à la politique de l'école par petits groupes. Ces petits « partis politiques constitués » se sont ensuite confrontés les uns aux autres. Ils ont dû également réaliser et faire réaliser des missions aux autres équipes en fonction des différentes stratégies imaginées.

On vous propose comme affiche pour présenter le stand :

**Vous avez les pleins pouvoirs, toutes les cartes en main pour changer le monde ... ou au moins changer l'École, pouvoir la créer de A à Z, changer complètement ce que nous connaissons tous ou avons pu connaître. Seulement des imprévus arrivent, des petits ou grands problèmes tout comme des aides ou coups de pouce. Saviez-vous arriver au bout de votre projet ?**



## La main ou le nez, qu'y plongeriez-vous en premier ?

Toujours dans le même esprit, il s'agit ici de deviner les jeux bandés et le nez dégagé ce qui se cache dans les malles de nos enfants.

En soi, le matériel nécessaire à cette activité est assez simple : il suffit de récupérer le sac de collation et le cartable de vos enfants, généralement très bien fournis en trésors et autres merveilles et de le poser sur une table. Ensuite, invitez les parents à découvrir et deviner grâce au toucher et à l'odorat les trésors enfouis.

On vous propose comme affiche pour présenter le stand :

### Les cartables de nos enfants, quels véritables coffres à trésors !

**Chocolat fondu, tartines écrasées, cartouches d'encre éclatées, cailloux de la cour de récré, yogourt ou jus renversé, capuchons de marqueur ou de bic, pièces de monnaie, feuilles chiffonnées... Y mettriez-vous la main, ou même le nez ? C'est pourtant ce que font les enfants chaque jour.**

**Le bien-être à l'école passe par une alimentation saine et équilibrée qui respecte la chaîne du froid, des fruits frais, un accès à l'eau, de bonnes conditions pour manger et pour se dépenser, suffisamment d'espace, des toilettes adaptées, propres et accessibles, etc. Comment faire pour améliorer ces différents aspects de la vie quotidienne à l'école ?**



## Des enfants critiques? Non peut-être!

Philéas et Autobule sont venus animer cette activité. Celle-ci consistait en une table ronde autour d'un sujet déterminé au préalable. « Les enfants sont déjà capables de réfléchir ! Ils sont capables d'avoir leur propre avis sur tout un tas de sujets alors qu'ils n'ont que 3 ans ! Ils pensent déjà ! Ils comprennent le monde qui les entoure. » Mais les adultes, sont-ils capables de les écouter, de les entendre et de les comprendre ? Pourquoi et comment développer l'esprit critique des enfants et adolescents ?

On vous propose comme affiche pour présenter le stand :

**Tout ça, ce n'est pas de ton âge!**

**Tu comprendras quand tu seras grand-e!**

**Ce sont des affaires d'adultes!**

**De toute façon, ils sont trop jeunes pour décider!**

**On ne va pas leur dire, les pauvres, ils ne comprendraient pas!**

**Les enfants comprennent bien plus le monde qui les entoure que ce que nous l'imaginons, mais sommes-nous prêts à les écouter ? Avons-nous peur ? Ne dit-on pas que la vérité sort de la bouche des enfants...**

**Thème des ateliers : L'intergénérationnel (l'école, la transmission, les discriminations)**

## Je rêvais d'une autre école

Suite à notre demande, le bus du Délégué Général aux droits de l'enfant a fait escale à l'Athénée d'Auderghem à l'occasion de ses 50 ans. Ce bus est un outil d'animation et de promotion. Une responsable a alors proposé une activité tout au long de la journée avec enfants, ados, parents, ...

La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) est un texte transversal parcouru par de nombreuses thématiques. Cependant, la thématique de l'école revient systématiquement dans les échanges avec les enfants, tant elle est présente dans leur quotidien.

On vous propose comme affiche pour présenter le stand :

**Vous êtes un-e jeune magicien-ne, cousin-e d'Harry Potter, et vous devez construire votre école idéale!**

**Si vous aviez une baguette magique, que souhaiteriez-vous pour tous les enfants ? Des écoles spacieuses, propres, bien situées, mettant en avant l'égalité des chances et préparant les jeunes à prendre leur place de citoyen et de travailleur ?**

**Tout au long de votre réflexion, n'oubliez pas, que c'est l'école qui doit faire la société et pas le contraire...**



# L'école des Trèfles

Dans le quartier des Trèfles, à Anderlecht (Bruxelles), une nouvelle école vient d'ouvrir ses portes. Entièrement passive, cette école «nouvelle génération» bénéficie d'une architecture novatrice qui permet le développement d'un large éventail d'activités pédagogiques. Fabrice Cumps, échevin de l'enseignement et des finances à Anderlecht, Viviane Cuitte, directrice du degré primaire de l'école des Trèfles et Patricia Gielen, directrice du degré maternelle nous l'ont présentée.

---

**Marie-Hélène Salah**  
Question Santé ASBL

---

**L'architecture de cette école est très particulière, les bâtiments sont circulaires. Qu'est-ce qui a guidé ce choix ?**

**Fabrice Cumps :** « Dès janvier 2007, le collège échevinal a adopté la vision de principe de construire une nouvelle école à Anderlecht. Pour choisir l'architecte, nous avons lancé un concours d'architecture. Parmi les trois projets sélectionnés, l'un d'entre eux a emballé 100% du jury, c'est le projet que nous avons choisi. L'architecte y avait développé une réflexion sur la forme des bâtiments circulaires qui inciterait les enfants à se déplacer davantage, à courir et donc à pratiquer plus d'activités physiques que dans une cour classique. »

**Viviane Cuitte :** « Les bâtiments circulaires encourageraient les enfants à être davantage en mouvement. Les déplacements sont plus fluides et la circulation plus aisées. C'est également pour stimuler l'activité physique que les enfants de l'école primaire ont accès aux toboggans et aux coursives qui leur permettent de jouer en toute sécurité sur les toits. »

**Vous avez opté pour un bâtiment passif dès 2007 ?**

**F.C. :** « Oui, dès 2007, nous avons décidé que cette nouvelle école serait passive. Nous avons posé ce choix avant que les normes bruxelloises n'imposent des critères stricts en matière d'économie d'énergie. Pour la commune, c'est un choix doublement positif. D'un côté, cela permet d'importantes économies d'énergie



et de l'autre grâce aux écrans indiquant la consommation en temps réel, le bâtiment lui-même est un outil qui permet de faire prendre conscience aux élèves et aux enseignant-e-s de l'importance de la gestion de l'énergie. Il n'y a d'ailleurs pas que l'énergie, l'école est aussi équipée d'un système de récupération des eaux de pluie.

**Un bâtiment passif implique des changements d'habitude comme par exemple de ne pas ouvrir les fenêtres. Comment cela se passe-t-il ?**

**V.C. :** « Le premier travail pédagogique a été de convaincre les enseignant-e-s ! Je suis partie de l'exemple de la climatisation en voiture. On ne met pas l'air conditionné à fond avec les fenêtres ouvertes. C'est le même principe. »

**Patricia Gielen :** « Le problème s'est aussi posé pour les portes. Les enseignant-e-s les laissaient ouvertes, bloquées par des chaises car elles sont lourdes à ouvrir pour les enfants. »

## Des potagers scolaires sont également prévus?

**P.G.:** « Oui, Il y aura environ 200 m<sup>2</sup> de potager scolaire. »

**V.C.:** « Pour développer les potagers, nous souhaitons nouer un partenariat avec l'école d'horticulture Redouté Peiffer. Nous espérons que des enseignant-e-s seront prêts à gérer avec leurs élèves la partie la plus lourde de l'entretien des potagers et que les enfants et nous, nous occuperions des tâches plus légères. Ces projets nous permettront de développer des activités qui s'inscriront dans la thématique des attitudes saines. »

## Est-ce que la conception particulière de cette école vous offre d'autres possibilités en matière de pédagogie?

**V.C.:** « Oui, indirectement. J'étais déjà directrice d'une école primaire à Anderlecht. Ce qui m'a motivé à poser ma candidature pour prendre la direction de cette école, c'est justement l'existence d'un potager, d'un verger... Nous avons par exemple, déjà instauré les collations saines à la maternelle: des légumes, des céréales, des produits laitiers. Nous les développerons encore quand les potagers seront cultivés. Nous avons aussi un partenariat avec Bruxelles Mobilité pour sensibiliser les parents à la mobilité douce. Nos élèves viennent très majoritairement du quartier. Nous avons donc installé un parking pour deux cents vélos. Ces démarches peuvent s'insérer dans le projet pédagogique. Nous pouvons conscientiser petit à petit les enfants à leur rôle sur la Terre et à l'empreinte qu'ils y laissent. »

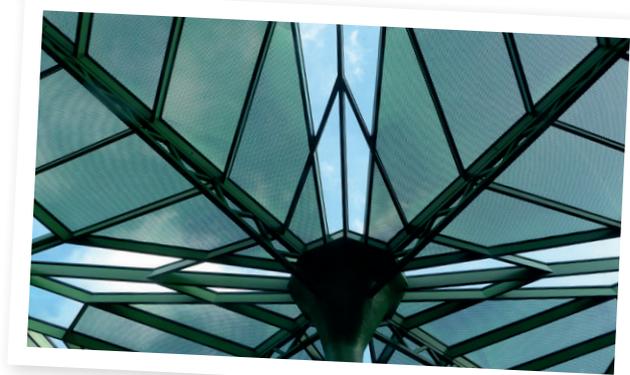
## Comment s'est passée la rentrée?

**P.G.:** « Très bien! Même s'il y a encore beaucoup à faire! »

**V.C.:** « Après des années d'attente, aujourd'hui, nous sentons que les parents ont enfin l'école qu'ils attendaient, nous n'avons eu que des réactions positives. »

**P.G.:** « Du côté du corps enseignant, c'est la même chose. Tout le monde est très positif! »

Bâtiment passif, trois cours rondes équipées de toboggans et de jeux, couloir circulaire offrant une vue sur toute la cour, toilettes adaptées à l'âge des enfants, verrière d'inspiration végétale, vaste cafétariat, toits verts, potagers, salle de sport, parking à vélos, activités pédagogiques... Bien qu'on puisse regretter le choix un peu triste du béton brut comme revêtement intérieur, la nouvelle école des Trèfles est une belle réalisation de la commune d'Anderlecht, une école ancrée dans son temps, dotée d'un solide projet pédagogique. À l'heure où le manque de places dans les écoles se fait cruellement sentir à Bruxelles, alors qu'il manquait 1000 places à Anderlecht, voilà au moins 750 enfants qui peuvent aller à l'école près de chez eux.



# Une école gratuite ? Non peut-être !

---

**Sarah Gauthier**

Chargée de mission à la FAPEO

---

Ce titre peut faire sourire, tant on connaît depuis longtemps la réalité de l'école : la participation financière parentale dans les frais scolaires est en effet permanente, bien souvent incomprise, excessive et peu transparente.

« Une école gratuite ? Non peut-être ! », ce fut ainsi l'objet de la rencontre Inter-AP qui a eu lieu le 17 novembre 2016 à Etterbeek, rencontre organisée en collaboration avec la FAPEO, à l'initiative de la Régionale de Bruxelles et de l'Association de parents de l'école communale la Farandole - les Marronniers.

En présence de M. Jacques Vanderмест, Directeur à la Direction du Contrôle de l'Obligation scolaire et de l'Assistance aux établissements, et David Lecomte chargé de mission à la FAPEO, la question des subventions octroyées aux écoles et la problématique des frais scolaires engagés par les parents et association de parents (AP) ont été discutées et débattues. Voici quelques éléments que nous avons retenus.

## Un mécanisme de (re)distribution à deux vitesses

Les écoles reçoivent une subvention de fonctionnement dont le montant est calculé selon une série de critères : le nombre d'élèves dans l'école, la catégorie de l'enseignement (général/ technique/ professionnel/ spécialisé), l'indice socio-économique (ISE) de l'implantation, etc.

On distingue néanmoins la subvention de la dotation. La dotation est octroyée aux écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) ; la subvention quant à elle, aux écoles communales. Cette dernière représente 75% du montant de la dotation. « Libre » aux communes donc d'allonger le quart restant, puisque selon M. Vanderмест, « les communes peuvent payer ! ». Et d'ajouter ironiquement : « L'école communale de Lasne ne demande rien de plus ! ».

La formule est amusante nous direz-vous ? Elle est surtout révélatrice. À notre sens, prendre l'exemple de la commune



la plus riche de Wallonie pour justifier le mécanisme d'octroi est une manière de mettre en évidence les inégalités de richesses qui existent, qui persistent et qui se creusent entre les communes et donc entre les écoles communales. Et l'intervenant en convient bien volontiers tout en le regrettant.

On peut également douter de la pertinence du calcul des subventions/dotations sur base de l'ISE. L'ISE est l'indice socioéconomique calculé pour chaque école en fonction de plusieurs facteurs, notamment l'environnement économique de l'établissement scolaire. L'idée est que les écoles défavorisées soient les plus financées. Le problème est que ce calcul ISE est loin parfois de coller à la réalité. En effet, il vient juste d'être mis à jour après dix années d'immobilisme. Pourtant, comme le souligne un parent, la réalité socio-économique évolue rapidement et on assiste à des phénomènes de gentrification et de paupérisation sur l'ensemble du territoire de la FWB.

Il existe cependant, un mécanisme de redistribution, entre écoles « riches » et « pauvres ». On prélève à la source 10% du montant de la subvention des premières pour les redistribuer à ces dernières. En revanche, la redistribution ne se fait qu'au sein d'un même réseau. Une question



La FAPEO et l'association de parents  
La Farandole et Les Marronniers vous invitent :

## Une école gratuite ? Non peut-être !

Parents, directions, PO, Qui paie quoi ?

L'argent de la Fancy-Fair, où est-il passé ?

L'école, une entreprise commerciale ?

Quand : Jeudi 17 novembre 2016 19h  
Où : Ecole communale La Farandole  
Chaussée Saint-Pierre, 193 - 1040 Etterbeek  
Réservation souhaitée au 02/521.25.75 ou [bruxelles@fapeo.be](mailto:bruxelles@fapeo.be)

RÉGIONALE DE BRUXELLES



pertinente se pose donc, question soulevée par un parent, loin d'être dénuée de toute naïveté : « Si toutes les écoles publiques [du réseau officiel] s'appauvrissent et que les privées [du réseau libre] s'enrichissent, il ne peut donc pas y avoir un transfert de fonds du privé au public ? ». Considérez cette interrogation comme une affirmation.

### «La gratuité est un but à atteindre »

Ce sera la réponse un peu résignée mais hélas réaliste de M. Vandermest quand un parent s'insurgera de « l'hypocrisie généralisée » à parler sans cesse de la gratuité de l'école. Cette réaction ne surprendra probablement aucun parent. En effet, les frais scolaires demandés individuellement sont importants. À ce sujet, un parent proteste quant à la longueur de la liste des fournitures scolaires qui lui a été donnée à la rentrée pour sa fille de maternelle. « Acheter des crayons de coloriage en maternelle c'est normal! c'est une pratique courante... » rétorque en le déplorant M. Vandermest. Selon nous, la question n'est cependant pas de savoir si la pratique est courante, nous le savons déjà trop. Il s'agit plutôt de pointer du doigt les raisons pour lesquelles l'école n'est pas en mesure de fournir ce type de matériel pédagogique.

En plus des frais scolaires demandés aux parents individuellement, la participation financière des AP est également importante. C'est ce que l'étude de David Lecomte révèle<sup>1</sup> et qu'il nous exposera lors de cette rencontre. L'étude met en effet en exergue d'une part les montants conséquents mobilisés par les AP, d'autre part les activités pour lesquelles cet argent est déployé. Et le constat est sans appel. Dans la plupart des cas, si l'AP arrêtrait de financer certaines activités – comme l'accueil extra-scolaire, le service de repas chauds, les classes de dépaysement ou encore l'achat collectif de matériel pédagogique – ces activités ne pourraient pas être maintenues. « Est-il [donc] normal, dans un enseignement se réclamant gratuit et égalitaire, qu'autant d'activités qualitatives et quantitatives de l'école dépendent de l'AP? »<sup>2</sup>. Encore une fois, on préférerait ne pas avoir à répondre.

Nous venons de le voir et vous, parents, le savez mieux que personne : l'école n'est pas gratuite. Et légalement, la gratuité n'est pas « un but à atteindre », elle est un droit. Néanmoins, des frais illégitimes voir illégaux sont demandés aux parents. Selon nous, les représentants politiques devraient considérer cette problématique comme une priorité et agir en conséquence. Le Pacte pour une enseignement d'excellence doit être une opportunité à cela.

Comme il a été dit par plusieurs parents lors de la rencontre, il semble qu'une partie de la solution pourrait se trouver dans le plafonnement des frais scolaires dans un cadre légal défini, comme cela se fait déjà depuis près de dix ans dans l'enseignement fondamental en Communauté flamande<sup>3</sup>.

Néanmoins, ce qui nous semble être au cœur du problème, c'est le pouvoir d'autorité du projet d'établissement qui impose bien souvent des frais facultatifs comme obligatoires – sous couvert de justifications pédagogiques parfois douteuses – et qui contourne donc ainsi le principe de gratuité et participe au « quasi-marché scolaire ». se fait déjà depuis près de dix ans dans l'enseignement fondamental en Communauté flamande.

Néanmoins, ce qui nous semble être au cœur du problème, c'est le pouvoir d'autorité du projet d'établissement qui impose bien souvent des frais facultatifs comme obligatoires – sous couvert de justifications pédagogiques parfois douteuses – et qui contourne donc ainsi le principe de gratuité et participe au « quasi-marché scolaire ».

1 David Lecomte, « Associations de parents : où va votre argent ? La participation financière des associations de parents au sein de leurs écoles : un éclairage nécessaire », *Etude FAPEO*, 2015.

2 Ibid. p. 42.

3 Voir le décret du Gouvernement flamand du 6 juillet 2007 : [www.etaamb.be/fr/decret-du-06-juillet-2007\\_n2007036446.html](http://www.etaamb.be/fr/decret-du-06-juillet-2007_n2007036446.html)

**Restez alertes!**  
Ce sujet fera  
l'objet d'une  
prochaine analyse.

# Quelles sont les missions d'inspection dans les écoles?

Regards  
croisés de deux  
inspecteurs

Entretiens réalisés par **Flore Lecolier**,  
Conseillère pédagogique à la FAPEO



Joseph Léonard est l'Inspecteur Général coordonnateur de tous les services d'inspection en Fédération Wallonie-Bruxelles. Les inspecteurs sont au nombre de 281. Gérard Legrand, quant à lui, est l'Inspecteur Général pour l'enseignement fondamental ordinaire. Ils ont bien voulu répondre à quelques-unes de nos questions sur les différentes missions du service de l'inspection afin que vous, parents, compreniez mieux le travail de ce service.

## Principalement vérifier le niveau des études

Dans les écoles, le rôle principal des inspecteurs est de vérifier et contrôler le niveau des études et la cohérence des pratiques pédagogiques.

En clair, ils sont envoyés dans les établissements par le Ministère de l'Enseignement, pour vérifier si le niveau des études est bien celui défini par le législateur. Leur travail consiste à réaliser une sorte de « photographie » de l'établissement à travers des visites de classes et des activités. Ils ont également une mission de conseil auprès des enseignants sur la base des observations réalisées.

La Ministre peut également « commander » au service d'inspection, un rapport sur une discipline en particulier, par exemple sur l'apprentissage des mathématiques, afin d'être informée de « l'état de santé » de l'apprentissage de cette discipline au sein des écoles.

## Informier et enquêter

Lorsqu'un élève ou un parent se plaint d'un-e enseignant-e, on privilégiera d'abord de résoudre la situation au niveau local, c'est-à-dire avec la direction et le pouvoir organisateur (l'échevin-e dans l'enseignement communal, par exemple). Si les parents n'ont pas eu satisfaction, ils peuvent alors en référer à la Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire. Quand il y a une plainte transmise par la Ministre ou l'Administration générale, les inspecteurs sont alors chargés d'une mission d'information ou d'enquête pour aller sur le terrain afin d'analyser la nature des faits reprochés. Les services d'inspection peuvent également être sollicités soit par le chef d'établissement soit par le Pouvoir organisateur qui souhaite que soient évaluées les aptitudes pédagogiques des membres de leurs équipes éducatives.

## Faire respecter les obligations

Quand un inspecteur visite une école, il doit aussi vérifier si l'obligation de gratuité est respectée. Il va également rendre un rapport à l'administration concernant l'hygiène et la salubrité. De même, il vérifie l'obligation de neutralité dans l'enseignement officiel. Il a donc un rôle de contrôle de l'application des textes.

Si son avis n'est pas satisfaisant, il rend un avis réservé. Après une procédure en plusieurs étapes de remédiation, l'administration peut décider de suspendre les subventions, si l'obligation n'est toujours pas rencontrée. Ces situations ne sont pas très nombreuses mais elles existent, notamment en ce qui concerne des problèmes du respect de l'obligation de gratuité.

## Intervenir en cas de litige dans une demande de changement d'école

Lorsque l'école où l'élève est inscrit refuse un changement d'école demandé par les parents, le service d'inspection instruit un dossier pour écouter les parents et l'équipe éducative afin de donner un avis favorable ou défavorable au changement d'école.

## Préparer les évaluations externes

L'inspecteur Général de chaque niveau d'étude préside un groupe de travail qui prépare et organise les épreuves certificatives chaque année. Dans ce groupe, on y retrouve également des enseignant-e-s et des conseiller-e-s pédagogiques. Les évaluations externes sont identiques pour tous les élèves d'un même niveau afin que tous les élèves soient évalués de la même manière au même moment. Les épreuves externes ont un rôle de régulation du système éducatif.

## Contrôler l'enseignement à domicile

En Fédération Wallonie-Bruxelles, il existe plusieurs centaines d'enfants dont les parents ont fait le choix de les instruire à domicile. Les inspecteurs sont chargés de contrôler le niveau des études de ces enfants-là à 8 ans, 10 ans, voire 12 ans.

## Donner un avis sur l'agrément des manuels scolaires

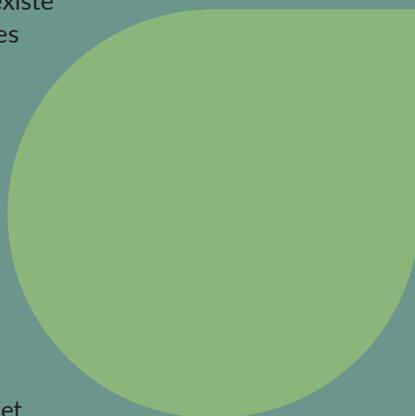
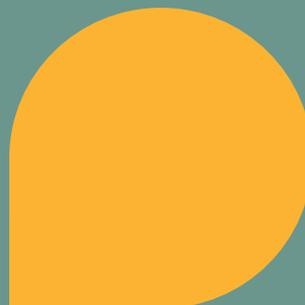
Les manuels scolaires peuvent faire l'objet d'un subventionnement, ce qui permet aux écoles d'acquiescer des manuels scolaires à moindre

frais. Ce subventionnement dépend de l'agrément donné notamment par le service d'inspection.

## Principalement réguler le système éducatif

Le service d'inspection se doit d'être un service hautement qualifié avec des procédures de sélection et de formation. Il se doit d'être un service d'excellence afin de pouvoir réguler un système dans lequel une part d'autonomie est laissée aux pouvoirs organisateurs. Ce service a un rôle important de contrôle pédagogique mais également un rôle de vérification des normes légales en terme de gratuité, neutralité, hygiène et salubrité.

En fin de compte, les parents et l'inspection peuvent alors être considérés comme des acteurs de régulation du système en cas de défaillance pédagogiques et d'encadrement. Les inspecteurs sont somme toute présents sur le terrain, pour vérifier le bon usage des deniers publics et si les pouvoirs locaux (les équipes pédagogiques et les pouvoirs organisateurs) remplissent correctement leur mission pour lesquelles ils reçoivent des subventionnements. En d'autres mots, l'inspection vérifie si les enfants reçoivent bien les services auxquels ils ont droit et possède des leviers de régulation en cas de problème.



# «Les Chanterelles» recherche activement des familles d'accueil!

Et vous, avez-vous déjà pensé à vous engager dans une expérience de parentalité riche et inédite? Si les mots «partage, découverte et sensibilité» font écho chez vous, alors peut-être êtes-vous prêts à ouvrir votre porte et votre cœur à un enfant, petit ou grand.

Devenir famille d'accueil, c'est reconnaître en soi une chaleur humaine, un regard bienveillant et une capacité d'engagement qui offrent à un enfant la chance de porter un nouveau regard sur la vie. Il s'agit d'un chemin que beaucoup de personnes peuvent emprunter: une personne seule, un couple ou une famille. Il est possible de s'orienter vers un accueil de type long séjour (à temps plein et de longue durée), de relai (ponctuellement) ou encore de parrainage (weekend et vacances scolaires de façon régulière).

Notre service «Les Chanterelles» accompagne depuis près de 40 ans des familles et des enfants qui, lorsqu'ils arrivent dans ce projet, sont souvent âgés entre 2 et 5 ans. Notre spécificité: celle du handicap. Notre pratique nous mène principalement à accompagner, parfois jusqu'à leur majorité et au-delà, des enfants qui, en raison d'un vécu précoce maltraitant ou négligeant, doivent faire face à des défis plus importants dans leur développement. Cela se marque le plus souvent par un léger retard intellectuel et/ou des difficultés affectives et relationnelles.

Les réponses que ces familles d'accueil peuvent offrir constituent une alternative ou un relai aux formules institutionnelles, lesquelles ne conviennent pas toujours à tous les enfants. Beaucoup d'entre eux, du fait d'un vécu parfois long en institution, n'ont aucune idée de ce que signifient une maison, une vie en famille. Grâce à une présence rassurante, à une disponibilité quotidienne et une solide cohérence éducative, les parents d'accueil proposent à l'enfant un contexte lui permettant de reconstruire peu à peu sa confiance en l'adulte, en lui-même et dans le monde.



Pour plus d'informations, entrez en contact avec nous:

Les Chanterelles:  
04/380.41.73  
Rue du Pairay 87 à 4100 Seraing  
[www.chanterelles.be/saf.php](http://www.chanterelles.be/saf.php)

Pour le Service d'Accueil Familial le plus proche de chez vous, consultez le site:  
[www.afea.be](http://www.afea.be)

Le service d'accueil familial – au-delà des compensations financières qu'il rétribue à la famille (21€/jour, en plus des allocations familiales) – est présent aux côtés des familles d'accueil et des enfants tout au long de l'accueil. Ses missions sont de les soutenir à créer des liens, de mettre en place le réseau professionnel (scolaire, judiciaire, de soin...), ou encore d'accompagner les visites avec les parents de naissance lorsqu'elles ont lieu...

Mais aujourd'hui, nous manquons plus que jamais de familles qui œuvrent avec nous au devenir de ces enfants. Quel plus beau projet que de rendre du sens à l'histoire et à la vie d'un enfant? Et pour les familles, quel épanouissement potentiel que de participer – à petit pas et tout en nuances – à l'épanouissement de ces petits bouts!

## Témoignage : « Devenir parents de cœur »

L'accueil d'un petit être au sein de notre famille est une expérience à bien des égards bouleversante. Parce qu'être parent d'un enfant biologique, ce n'est tout simplement PAS la même chose que d'être parent d'un enfant accueilli.

La vie de parents d'accueil, de frères et sœurs d'accueil, c'est souvent de la joie, oui, de l'amour, des rires, et des émerveillements.

Mais c'est aussi accepter d'être bousculé sans cesse dans cette nouvelle forme de parentalité. C'est comprendre les refus, les colères, les angoisses, comme autant de messages qui s'adressent en fait à d'autres que nous, mais que l'enfant utilise pour nous communiquer sa souffrance intérieure... C'est s'ouvrir à chaque instant, au-delà des mots, pour décoder ce que l'enfant nous dit dans son corps, ses jeux, ses regards. C'est remettre en question nos pratiques éducatives de "bon sens", et créer pour lui des stratégies originales voire à contre-courant. C'est rentrer avec lui dans une danse relationnelle tellement différente, et que ce petit vient souvent questionner. Et c'est faire face à tout cela, au jour le jour, tous les jours, et puis recommencer encore.



Le défi de l'attachement, voilà le maître-mot. Bien sûr, tous les enfants ne développent pas des troubles. Leur double histoire peut aussi être vue comme une richesse. Leurs ressources de survie et de développement peuvent être étonnantes, intenses et déconcertantes, si bien que leur vie devient peu à peu - grâce à nous, parents d'accueil, et aux liens qui nous unissent - équilibrée et sereine. Il n'en faut pas pour autant oublier cette différence fondamentale : cette blessure du cœur qu'il nous faudra ensemble cicatrifier, sans pouvoir la réduire totalement, pour que l'enfant l'apprivoise et s'engage alors sur la voie de son meilleur épanouissement.

Nous, parents de cœur, sommes parmi les premiers et les plus essentiels piliers pour un meilleur bien-être de ces petits : l'amour et la patience sont des éléments essentiels à leur bon développement. Mais cela ne suffit pas. Dans l'alliance avec le service d'accueil familial, avec les professionnels extérieurs et avec notre réseau familial et social, nous recevons le soutien émotionnel, les conseils pratiques, la communauté de projet qui nous aideront au mieux à avancer aux côtés de l'enfant. C'est là que cette expérience d'accueil trouve ses garanties de réussite sur le long terme.

L'accueil est un merveilleux chemin pour devenir les parents de cœur d'un enfant, et pour que chacun s'épanouisse pleinement. Mais c'est un chemin autre, vraiment autre. C'est un apprivoisement doux et patient, un long chemin qui - tout en fiabilité et en sécurité - mènera un enfant vers un plus grand équilibre de vie. Il mérite que l'on s'y engage les yeux ouverts, l'esprit préparé et le cœur débordant.

« Une maman de cœur »

# La famille traditionnelle, est-elle devenue ringarde ?

L'École du XXI<sup>ème</sup> siècle a-t-elle évolué en même temps que les familles et l'apparition d'une diversité de structures familiales ?

---

**Flore Lecolier**

Conseillère pédagogique à la FAPEO

---

## La famille se « désinstitutionnalise et s'individualise »

La famille n'est plus considérée comme une « institution », un seul modèle unique qui se reproduit sans se poser de questions : *« La forme de vie privée que chacun choisit n'a plus besoin d'une légitimité externe, conformité sociale à une institution, ou encore de la morale. Elle se structure avant tout sur la reconnaissance mutuelle des personnes qui vivent ensemble, sur le respect qu'ils se portent. »*. En même temps que l'on observe une « désinstitutionnalisation », se développe une individualisation dans la cellule familiale. Chaque individu a son identité et son espace personnels ainsi qu'une part de liberté qui lui est propre. La structure familiale est donc devenue un lieu d'épanouissement personnel de chaque membre de la famille.

## Portrait de familles

Notre enquête s'est portée sur deux objectifs. Tout d'abord, nous tenions à dresser un portrait de quelques familles afin de montrer la diversité des modèles. Ensuite, nous avons voulu comprendre comment l'institution scolaire tenait compte et intégrait ces différentes réalités dans les représentations pédagogiques.

## Parents avant d'être homosexuelles

Les couples de femmes que nous avons rencontrés disent que leur rapport à l'école est d'abord un rapport de parent, peu importe leur orientation sexuelle : *« Une maman m'a dit un jour "je vous avoue qu'au début, j'avais des réticences à discuter avec vous par peur de dire une bêtise et par ignorance, mais au final, quand on vous voit avec vos enfants...ben vous êtes comme nous. Vos priorités*

*sont vos enfants, leur évolution, leur bonheur, vous avez un boulot, une maison à tenir...bref vous êtes des parents avant d'être homosexuelles. Moi je ne me présente pas en tant que femme hétéro, juste mère. Vous c'est pareil" »*.

## La fête des mères et des pères à revoir

Pour Marie et Céline, deux mamans homosexuelles, les fêtes des pères et des mères sont un peu dépassées : *« Les schémas familiaux sont de plus en plus différents : je trouve qu'il serait plus judicieux de faire une fête des parents ou*



une fête des familles, ou une fête des personnes qu'on aime... mais plus spécifiquement fête des pères et fête des mères.»

### Une diversité de cas de figures

David vit avec Jan. Ils ont eu un projet d'enfant avec une amie de David. Ils se définissent comme deux papas et une maman. Ils pensent que l'école devrait avoir une vision plus élargie de la parentalité, permettant la reconnaissance d'une triparentalité par exemple – ce qui n'est pas une spécificité des homosexuels – et de manière plus large permettre à d'autres adultes d'être référents. L'institution scolaire et la société ont du mal à reconnaître une diversité de cas de figures en matière de parentalité.

### «Des stéréotypes à l'école»

Viviane, maman célibataire ayant deux enfants avec un papa homosexuel, nous raconte que « Par exemple pour l'arbre généalogique, mon fils n'a pas dessiné le compagnon de son père alors qu'il est présent dans sa vie, comme papa de cœur. Il n'y avait pas de case prévue à cet effet. Tous les référentiels familiaux sont composés du papa, de la maman et des enfants, alors que beaucoup d'enfants sont dans d'autres modèles familiaux. Dans les illustrations de livre, on ne voit jamais deux hommes qui se tiennent la main. Il y a encore beaucoup de travail pour combattre les stéréotypes familiaux et de genre.»

### «L'enseignement officiel plus ouvert»

Viviane nous donne son avis sur le choix du réseau pour son enfant « Je pense que l'enseignement officiel est plus ouvert que l'enseignement catholique. Le papa a pensé que cela poserait moins de problèmes par rapport à notre structure familiale.»



### Pas les mêmes droits que les autres parents

Michelle accueille des enfants en famille d'accueil. Elle nous raconte: « Un jour, nous n'avons pu chercher le garçon d'accueil à l'école à cause du verglas. La directrice de l'école a refusé de le déposer à 1km de là chez une connaissance mais a téléphoné à la police. Notre garçon est resté jusque tard le soir dans une pièce à l'école sans recevoir à manger. La directrice et les professeurs fêtaient le Nouvel An. Sa logopède a eu pitié de lui et l'a déposé chez notre connaissance. Est-ce parce que nous étions sa famille d'accueil? C'est possible. Nous l'avons changé d'école l'année suivante!»

### La formation des enseignants

Deux couples d'enfants adoptés que nous avons interrogés s'accordent sur le fait que les enseignant-e-s devraient être mieux formé-e-s à la diversité des familles. Cela éviterait de mettre tous les enfants « dans la même case ». Ils insistent également sur le soutien aux enseignant-e-s: « C'est pour la curiosité et la tolérance, donc contre l'ignorance et la bêtise, qu'il faut lutter. En ce sens, quelles que soient les particularités des enfants (et des familles), les enseignant-e-s et l'école doivent être soutenus (en moyens humains et budgétaires, en formation, en liberté pédagogique) pour accueillir et élever la conscience et les connaissances de tout-e-s les écolier-e-s.»

### Conclusion

À travers les différents témoignages, il apparaît clairement que l'évolution des familles peine à être reconnue et intégrée au sein de nos établissements scolaires. Nous y croisons encore de trop nombreux préjugés sur l'homoparentalité, les familles « qui ne rentrent pas dans les cases », des arbres généalogiques formatés encore à l'image de la famille traditionnelle de nos grands-parents, etc.

Les fêtes des mères et pères ne reflètent plus la réalité des familles du XXI<sup>ème</sup> siècle. Leur célébration peut engendrer un sentiment d'exclusion chez les enfants issus d'un autre modèle. Voulons-nous cela pour nos enfants? Pourtant, notre école est censée éduquer à l'ouverture, l'acceptation de la différence et à la diversité. L'école n'est-elle pas finalement celle qui entretient un modèle ringard, un modèle dichotomique entre « famille classique/ familles non classiques »?

1 Blöss, T., *L'individualisme dans la vie privée mythe ou réalité?* Revue Projet. Mars 2002, page 1.

2 Hibo, S., *Désinstitutionnalisation de la famille? Analyse 2016*, Femmes Prévoyantes Socialistes. 2016.

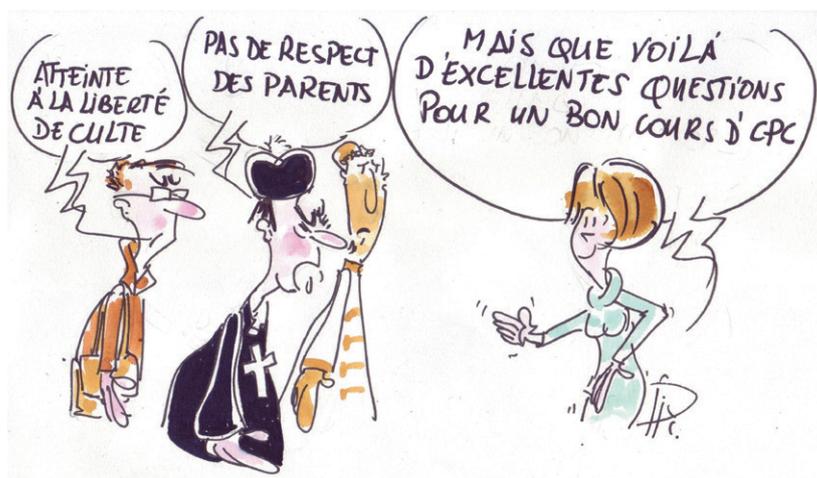
3 Propos recueilli d'une maman en couple avec une autre maman.

# Cours de philosophie et de citoyenneté à l'école fondamentale: le devoir d'information **est-il une faute?**

---

Joëlle Lacroix  
Luc Pirson  
Véronique de Thier

---



## Un site d'information pour un choix éclairé: une faute?

Le programme du nouveau cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté est né fin juin et est entré en vigueur dès le 1er octobre 2016 à l'école primaire, selon la formule suivante: 1h obligatoire pour tous, par classe, en remplacement d'1h de religion/morale + 1h de religion, morale ou philosophie et citoyenneté.

Pour faire un choix éclairé, la FAPEO a lancé une campagne d'information ([www.deuxheurescestmieux.be](http://www.deuxheurescestmieux.be)) auprès des parents. Dès le 1er septembre 2016, beaucoup de parents ont reçu le formulaire de choix à compléter, parfois pour le lendemain. Il nous est très vite revenu que l'information aux parents a été à géométrie variable: un formulaire à rendre à l'école dès le lendemain (non-respect des 6 jours ouvrables légaux pour ce faire) et absence de séances d'information aux parents sur le contenu de ce nouveau cours. En l'absence de communication proactive de la part des pouvoirs organisateurs et des directions, des parents nous disent avoir opté pour le statu quo, même convaincus de l'intérêt de cette deuxième heure.

## Deux éléments encourageants pour l'avenir:

- D'une part, là où la communication aux parents a été faite, comme à Uccle par exemple, la deuxième heure a remporté un franc succès: 60% des parents ont fait le choix d'une deuxième heure.
- D'autre part, le choix de deux heures de philosophie et de citoyenneté en première primaire plus important que dans les autres années: un choix pour un projet novateur, une rupture avec le passé à comprendre comme un début de changement de mentalité.

## Vous avez dit «pression»?

À ceux qui nous reprochent d'avoir exercé une pression sur les parents, nous répondons que, dans la lettre adressée aux parents et relayée le cas échéant par les pouvoirs organisateurs communaux, nous avons exprimé une position qui n'est ni neuve ni secrète: elle le fait depuis des années avec bien d'autres au sein du Centre d'Etude et de Défense de l'Enseignement Public.

La FAPEO n'a aucun moyen de contrainte à sa disposition: nos outils sont ceux de l'éducation permanente d'aujourd'hui et ceux qui nous sont donnés par décret dans le cadre de nos missions d'organisation représentant les parents dans les structures de consultation du système éducatif. À la lecture du décret, la FAPEO a même ici un devoir d'information envers les parents de l'enseignement officiel.

Comme à chaque fois, le ton monte du côté des cultes pour défendre le maintien des cours de religion à l'école publique. Quoi de plus normal. C'est effectivement humainement une position que l'on peut comprendre. Mais les arguments sont pour le moins surprenants.

### **Athées, agnostiques, pastafariens, bouddhistes... non vous n'êtes pas tout seuls!**

"Les valeurs de foi, de justice, de dialogue et de paix, que l'on retrouve dans toutes les convictions, permettent non seulement (aux enfants et aux jeunes) d'approfondir les racines de leur culture religieuse, mais sont aussi des leviers puissants pour construire le vivre ensemble" dit le communiqué des représentants des cultes. Les valeurs qui sont défendues dans le nouveau cours sont des valeurs universelles qui devraient être portées par tous, quelles que soient ses convictions personnelles. Le message des représentants des cultes est plutôt excluant vis-à-vis de ceux qui n'appartiennent à aucune culture religieuse.

### **Les représentants des cultes sont-ils les porte-parole des parents de l'enseignement officiel?**

Ceux-ci disent partager l'inquiétude des parents "qui apprennent que, dans certaines écoles, le cours de religion n'est pas donné, ou que les professeurs de religion sont empêchés de rencontrer leurs élèves confinés dans des salles d'études". La FAPEO, elle, s'adresse à tous les parents, qu'ils soient catholiques, musulmans, de tout autre confession, athées, agnostiques, en les invitant à opter pour un projet qui rassemble plutôt que d'exacerber les particularismes.

### **Une atteinte à la liberté religieuse et à la liberté d'expression?**

Les responsables des communautés religieuses insistent pour que "le cours de religion soit effectivement maintenu à côté du cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté", en conformité avec la Constitution et les décrets. "Dans notre société, la liberté religieuse et la liberté d'expression sont des libertés fondamentales", rappellent-ils. En quoi le nouveau cours de philosophie et de citoyenneté porte-t-il atteinte à la liberté religieuse et à la liberté d'expression? Qui a dit que les enfants devront, dans ce cours, renoncer à leurs convictions? Quant à la liberté d'expression, elle est un des piliers de ce cours qui a pour objectif, entre autres, d'aiguiser le sens critique des jeunes.

### **Les parents pas respectés?**

Les responsables des cultes critiquent par ailleurs la distribution par la FAPEO de « tracts » aux parents les invitant à "demander la dispense des cours de religion et de morale, afin de suivre deux heures d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté". "Les parents catholiques, musulmans, juifs, orthodoxes, protestants, évangéliques (...) n'ont pas été

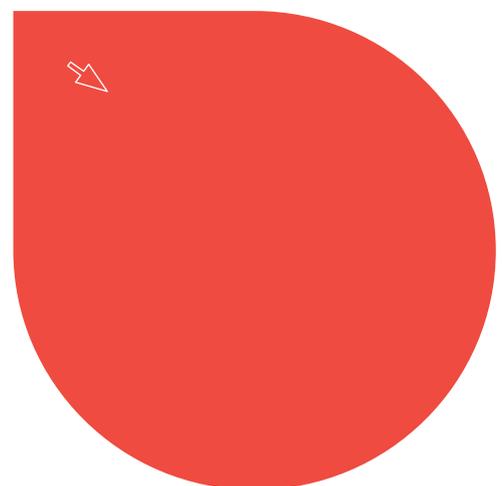
respectés et nous souhaitons le dénoncer", écrivent-ils.

En quoi l'idée de prendre fait et cause pour un cours de philosophie et de citoyenneté respectueux des différences et des convictions de chacun serait-il injurieux? À moins que certains envisagent une excommunication pour les ouailles qui déserteraient le cours de religion au profit d'un cours qui rassemble sur des valeurs communes.

1 En conférence de presse du 23 juin 2016: [www.cecp.be/refeos/wp-content/uploads/2016/06/2016.06.26.Programme.Cours\\_de\\_philosophie.et\\_de\\_citoyennet-.pdf](http://www.cecp.be/refeos/wp-content/uploads/2016/06/2016.06.26.Programme.Cours_de_philosophie.et_de_citoyennet-.pdf)

2 [www.cedep.be/](http://www.cedep.be/)

3 [www.7sur7.be/7s7/fr/1502/Belgique/article/detail/2853532/2016/09/07/Les-responsables-des-cultes-veulent-le-maintien-des-cours-de-religion.dhtml](http://www.7sur7.be/7s7/fr/1502/Belgique/article/detail/2853532/2016/09/07/Les-responsables-des-cultes-veulent-le-maintien-des-cours-de-religion.dhtml)



# Brexit

## un conflit de génération ?

Le 23 juin dernier, le Royaume Uni choquait l'Europe et le monde. Par référendum, les Britanniques décidaient de quitter l'Union européenne après 43 ans de vie commune. Il s'agit d'un cas sans précédent dans l'histoire de cette Europe née de la Deuxième Guerre Mondiale et censée apporter paix et prospérité au continent. Les Européens ont été bousculés dans leurs certitudes par ce vote et en ont donc légitimement cherché les explications.

---

**David Lecomte**

Chargé de mission à la FAPEO

---



### La fracture intergénérationnelle comme explication du Brexit

Parmi les explications avancées par les divers experts politiques, très vite est arrivé la thèse d'une fracture intergénérationnelle entre les jeunes et les vieux. En effet, pratiquement dès le lendemain du vote, les grands médias européens ont largement communiqué sur le fait que les Britanniques entre 18 et 49 ans avaient majoritairement voté pour le maintien dans l'Union européenne alors que leurs aînés, de 50 à 75 ans, ont eux, massivement voté pour la sortie.

À l'appui de cette constatation, les journalistes brandissaient des données et des chiffres apparemment incontestables, compilés par des bureaux d'études ayant analysé le vote. Tout de suite, cela a frappé l'opinion et indigné une bonne partie des Européens continentaux. En effet, comment les Britanniques avaient-ils pu avoir si peu de considération pour l'avenir de leurs enfants, maintenant isolés sur leur île ? Comment les parents avaient-ils pu priver leurs enfants des bénéfices supposés ou réels de l'Europe ? On a commencé à parler de conflit de génération, de génération sacrifiée ou même de dictature des vieux. Bref, le gouffre entre les générations semblait être un constat évident du Brexit. La

société britannique était divisée en deux : d'une part, des jeunes tolérants, ouverts sur le monde et progressistes et d'autre part des vieux réactionnaires, nationalistes et renfermés dans leurs préjugés.

### Une réalité beaucoup plus nuancée

Bien sûr, la réalité était tout autre que la déferlante médiatique qui expliquait le résultat du référendum par une opposition entre jeunes et aînés. Les origines de cette prise de position médiatique se trouvent notamment dans l'exploitation par les rédactions de plusieurs enquêtes mettant en scène le gouffre générationnel. En particulier, une analyse menée par l'agence Yougov va être reprise dans de nombreux médias de masses télévisuels et de presse écrite tels BFM TV ou le Figaro parmi bien d'autres. Les données de cette enquête vont se répandre comme une traînée de poudre sans réel traitement critique de la part des journalistes. Or, cette soi-disante enquête se révélera en fait être un sondage réalisé une semaine avant le référendum et ne portant que sur des intentions de vote. D'autres part, on va se rendre également compte que l'échantillon sur lequel a été réalisé ce sondage était assez restreint et non



## Daphné Renders

Chargée de mission à la FAPEO

### Pauv'Mery

Pauv' Mery est un jeu de parcours, une sorte de jeu de l'oie ... sauf que ce ne sont pas les cases du parcours qui décident de vos épreuves mais bien les autres joueurs avec leurs cartes. Ce jeu est donc très interactif et les enfants vont se régaler à affronter les moustiques, piranhas, crocodiles et autres prédateurs que leurs adversaires vont mettre sur leur route. Dur dur de garder la tête de l'expédition à force de rebrousser chemin!

Dès 8 ans, de 2 à 6 joueurs



### Hop le j'ton



Venez dans notre fête foraine et revivez les sensations du jeu de la cascade: posez vos jetons sur le plateau, poussez, et ... tomberont ou pas? Gagnez des points pendant la partie, mais attention, ne soyez pas trop gourmands au risque de ne plus avoir de j'ton à jouer à votre tour. Petit jeu facile à transporter et à sortir en toutes occasions, ce jeu simple et très fun ravira les petits comme les grands.

Dès 6 ans, de 2 à 4 joueurs

### Copa

Si vous aimez les beaux jeux en bois, il est temps de (re)découvrir Copa avec ses 4 combinaisons de jeux possibles: stratégie, adresse, mémoire et bluff. Ces petits bols en bois sont fabriqués en Allemagne, les règles simples sont accessibles aux enfants mais raviront également les adultes amateurs de beaux jeux.

Dès 7 ans, de 2 à 5 joueurs

## COPA



Das Schalenpiel



## BARABISTOUILLE

### Barabistouille

Tu aimes aller chez Marcel avec tes amis ou collègues pour refaire le monde? Ici, tu endosses un personnage et rentre à fond dans sa peau pour débattre sur des thèmes plus ou moins existentiels. Au Barabistouille, on ne se prend pas au sérieux et on joue avec désinvolture (ou pas) afin de gagner des capsules et être élu-e meilleur-e barabistouilleur-euse de la soirée. Jeu d'ambiance à prévoir pour vos apéros et soirées en famille, entre amis ou collègues de ce début d'année.

Dès 12 ans, de 3 à 10 joueurs

### Scythe

Nous sommes en 1920, l'Europe se relève de la grande guerre. La Cité-État appelée « The Factory » attire l'attention et la convoitise des pays voisins. Chaque joueur représente une des cinq factions qui va tenter de faire fortune et de prendre possession des terres autour de la Factory. Histoire alternative se déroulant dans les années 20', Scythe est un jeu complexe pour joueurs avertis au matériel magnifique, possédant une grande rejouabilité et de très nombreuses qualités recherchées par les joueurs. De belles soirées en perspective.

Dès 12 ans, de 1 à 5 joueurs



# LA FAPEO qu'est-ce que c'est ?

La FAPEO est la fédération qui regroupe les parents et les associations de parents des écoles de l'Enseignement Officiel, avec un Conseil d'Administration composé de parents actifs dans leur Association de Parents, et d'une équipe de permanents. La FAPEO défend depuis 50 ans les parents et les élèves pour une école équitable, un enseignement de qualité, la gratuité, une place pour tous ... parce que tous les enfants méritent une école qui les amène à la réussite, dans un cadre accueillant accessible à tous.

## Quels sont nos objectifs ?

Favoriser et soutenir la participation active des parents, encourager la création, dans l'école, de toute forme de dialogue parents-écoles et assurer la défense des intérêts de tous les élèves, représenter les parents au sein des instances de consultation de l'Enseignement.

Ainsi, nous proposons à tous les groupements de parents plusieurs services totalement gratuits, tels qu'un soutien pratique via notre permanence téléphonique ainsi que l'organisation de séances d'information dans les écoles.

Il est également possible pour les Associations de Parents de s'affilier à la FAPEO afin de bénéficier d'avantages supplémentaires :

- Animations et conférences gratuites dans les écoles ;
- Mise en réseau des AP
- Service de facilitation et de médiation en cas de difficultés avec l'équipe éducative ;
- Tarifs préférentiels sur certains événements ;
- Diffusion des événements dans nos médias ;
- ...et bien d'autres services encore !

**C'est parce que vous êtes là** pour nous renvoyer vos préoccupations que nous sommes en mesure de vous représenter au mieux. Plus nous sommes nombreux, plus nous pouvons faire le poids par rapport aux autres acteurs du monde de l'éducation !

**N'hésitez donc pas à nous faire parvenir vos réflexions et questions de parents !**

FAPEO asbl  
Rue de Bourgogne 48 - 1190 Bruxelles  
Tél : 02 527 25 75  
E-mail : [secretariat@fapeo.be](mailto:secretariat@fapeo.be)  
Site : [www.fapeo.be](http://www.fapeo.be)

Abonnez-vous à notre Newsletter, visitez notre site  
et suivez-nous sur Facebook pour être tenus au courant des actualités du monde de  
l'enseignement !

[www.facebook.com/lafapeo](http://www.facebook.com/lafapeo)

[www.fapeo.be/newsletter/](http://www.fapeo.be/newsletter/)

Vient de paraître dans la collection

# Liberté j'écris ton nom

## Le livre

L'augmentation de l'espérance de vie, dans un corps plus sain et en meilleure forme jusqu'à des âges avancés, a marqué les progrès médicaux de ces dernières décennies. Dans ce contexte, au-delà de la thérapie, le domaine de la santé a donné naissance à l'"augmentation humaine", déjà bien présente dans nos sociétés en quête de liberté, de bien-être et de performance.

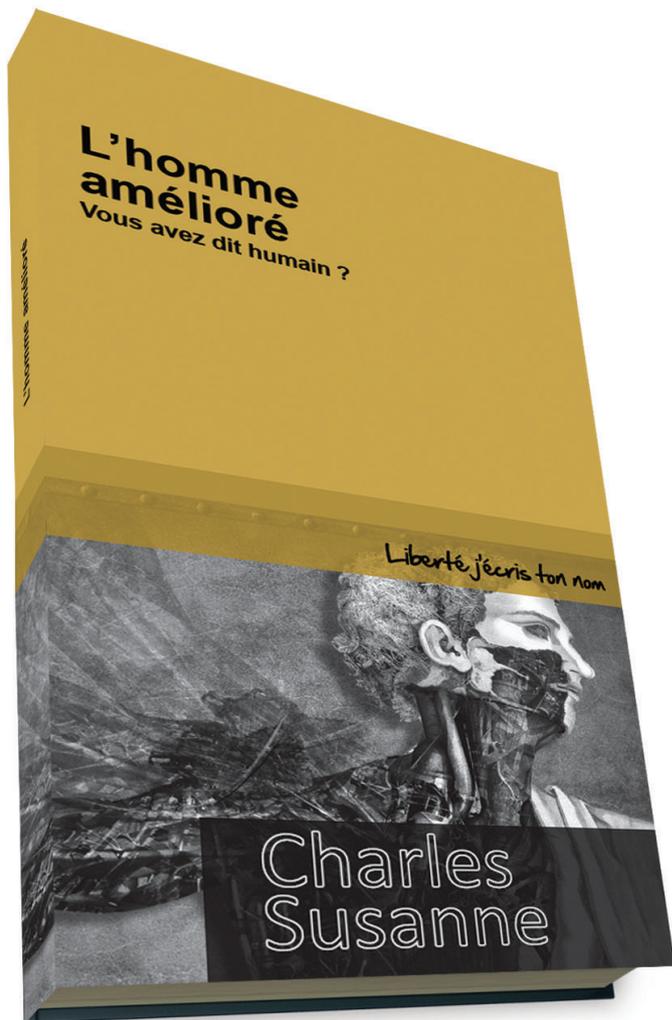
Moins théorique que le transhumanisme et certainement moins utopique que le posthumanisme, le concept d'"homme augmenté" correspond aujourd'hui à une amélioration artificielle des capacités humaines à des fins utilitaires de santé ou, plus étonnamment, de travail. Cet essai propose au lecteur d'amorcer une réflexion sur cet homme amélioré, d'accumuler des idées pour lui permettre de prendre conscience de la problématique et de ses enjeux éthiques et d'en faire sa propre philosophie.

## L'auteur

Docteur en biologie, Charles Susanne enseigne l'anthropologie et la génétique humaine à l'ULB et à la VUB où il fut doyen de la faculté des Sciences entre 1988 et 1992.

Docteur honoris causa des universités de Szeged, Toulouse III Paul Sabatier, Bucarest et Eötvös Loránd à Budapest, il est également past-président de l'European Anthropological Association.

Il a récemment dirigé la publication *Transhumanisme. À la limite des valeurs humanistes* (Memogrames, 2015).



## 10€ l'exemplaire

En vente directe au Centre d'Action Laïque,  
sur commande via la librairie en ligne  
[www.laicite.be/eshop](http://www.laicite.be/eshop)  
ou par virement au compte du CAL :  
IBAN BE16 2100 6247 9974 - BIC GEBABBEB,  
en précisant le titre de l'ouvrage  
dans la communication (frais de port : 1,89 €)  
CAL, campus de la Plaine ULB – CP 236,  
1050 Bruxelles  
Contact éditions : 02 627 68 60 – [editions@laicite.net](mailto:editions@laicite.net)



L'auteur vient  
à votre rencontre



illustratrice : Stéphanie Pareit